

tre à la "Central Light, Heat & Power Co." de pratiquer une excavation dans la rue Saint-Pierre.

Question différée à la demande de M. l'échevin L.-A. Lapointe.

30.—De la Commission de la Voirie, demandant des crédits de \$40,000; de \$15,000 et de \$500.

Renvoyé à la Commission des Finances.

31.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer le virement de certains item de ses crédits.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—De la Commission des Parcs et Traverses, au sujet de l'achat de l'île Sainte-Hélène.

33.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de construire un trottoir permanent sur l'avenue du Parc.

34.—De la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$45,922 pour travaux permanents.

Renvoyés à la Commission des Finances.

35.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de poser des conduites d'eau dans le square Georges-Etienne-Cartier.

Renvoyé à la Commission de l'Aqueduc.

ORDRE DU JOUR

36.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin N. Lapointe à l'effet d'acquiescer la "Montreal Water & Power Co.",

Sur proposition de M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: Qu'une Commission spéciale, composée de MM. les échevins L.-A. Lapointe, Clearihue, Larivière, David, Guay, Duquette, L'Espérance, Roy et N. Lapointe, soit instituée pour étudier l'opportunité d'acheter et d'acquiescer les machines, propriétés, etc., appartenant à la Compagnie "Montreal Water & Power," et servant à fournir l'eau à certaines municipalités qui ont été annexées à la Cité de Montréal. Le tout conformément à la loi 55, 56 Victoria, chapitre 75.

37.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe à l'effet d'abroger la règle No 63 au sujet de la question préalable,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MERCIER, il est

Résolu: Que la règle 63 des *Règles du Conseil* soit abrogée et remplacée par la suivante:

"Question préalable"

"63.—Afin de mettre fin au débat, la question préalable sera mise aux voix par le Maire ou le membre président à la demande de tout membre du Conseil. Si la question préalable est résolue dans l'affirmative, tout débat cessera et aucune autre motion ne pourra être faite, et les propositions devant le Conseil seront mises aux voix immédiatement suivant les dispositions de la règle 17, savoir, dans l'ordre inverse de celui dans lequel elles auront été faites."

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Laviolette à l'effet d'abroger une certaine résolution du Conseil, en date du 11 août 1902,

Sur proposition de M. l'échevin LAVIOLETTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que la résolution du Conseil, en date du 11 août 1902, donnant le nom de Bertrand à une certaine rue du quartier Papineau, soit abrogée et que ladite rue Bertrand, ainsi que la rue Gain, soient à l'avenir connues et désignées sous le nom de rue Cartier (Georges-Etienne).

39.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, à l'effet de prolonger la durée du privilège de O. Limoges re carrière,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que le rapport maintenant devant le Conseil, touchant la demande de M. O. Limoges, soit adopté en y substituant cependant le mot "25ème" au mot "10ème" dans la dixième ligne dudit rapport.

40.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considéra-

Consideration deferred at the request of Ald. L. A. Lapointe.

30.—From Road Committee, for appropriations of \$40,000; \$15,000 and \$500.

Referred to Finance Committee.

31.—From Market Committee, to vary certain items of their appropriation.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Parks and Ferries Committee, anent the purchase of Ste. Helen's Island.

33.—From Parks and Ferries Committee, to construct a permanent sidewalk on Park avenue.

34.—From Parks and Ferries Committee, for an appropriation of \$45,922.00 for permanent works.

Referred to Finance Committee.

35.—From Parks and Ferries Committee, to lay water mains in George-Etienne-Cartier square.

Referred to Water Committee.

ORDER OF THE DAY.

36.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. N. Lapointe to acquire the Montreal Water & Power Co.,

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That a Special Committee, composed of Ald. L. A. Lapointe, Clearihue, Larivière, David, Guay, Duquette, L'Espérance, Roy and N. Lapointe, be named for the purpose of studying the question of the advisability of purchasing and acquiring the machinery, properties, etc., belonging to the Montreal Water & Power Company, used for the purpose of supplying water to certain municipalities that have been annexed to the City of Montreal. The whole in accordance with the law 55, 56 Victoria, chap. 75.

37.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. L. A. Lapointe to repeal Rule No 63 anent previous question,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MERCIER, it was

Resolved: That Rule 63 of the Rules and Regulations of Council be repealed and replaced by the following:—

Previous question

"63.—In order to put an end to the debate, the previous question shall be put by the Mayor or presiding member at the request of any member of the Council. If the previous question should be resolved in the affirmative, all debate shall cease and all further motions shall be precluded, and the propositions before the Council shall be put forthwith according to the provisions of Rule 17, namely, in the reverse order to that in which they have been moved."

38.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Laviolette to repeal a certain resolution of Council of 11th August 1902,

On motion of Ald. LAVIOLETTE, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

Resolved: That the resolution of Council, dated 11th August 1902, giving the name of Bertrand to a certain street in Papineau Ward, be repealed, and that said Bertrand street as well as Gain street be hereafter both known and designated as Cartier (George Etienne) street.

39.—The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to extend privilege of O. Limoges re quarry,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That the word "25th" be substituted to the word "10th" in the tenth line thereof, and that, so amended said report be adopted.

40.—The order of the day being read to consider a mo-